

Motion du 24 juin 2008 de MM. Grégoire Carasso, Patrick Baud-Lavigne, Eric Rossiaud, Mathias Buschbeck, Olivier Tauxe, Mmes Salika Wenger, Charlotte Meierhofer, Nicole Valiquer Grecuccio, Sarah Klopmann et Catherine Buchet-Harder: «Pour des ASM qui s'identifient!»

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal
lors de la séance du 20 janvier 2009)

MOTION

Considérant:

- le rôle social de police de proximité des agents de sécurité municipaux et l'augmentation prochaine de leurs prérogatives de police;
- les liens de confiance à entretenir sans cesse entre les agents et la population;
- la transparence comme atout dans toutes les actions des autorités publiques;
- la pratique actuelle d'agents de sécurité municipaux qui spontanément déclinent leur identité dans une démarche de proximité;
- l'exemple de la police municipale de la Ville de Lausanne et le contexte suisse comme européen en la matière;
- les recommandations du rapport d'Amnesty International Section suisse «Police, justice et droits humains», Berne, 2007,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de mettre en place le port, sur les uniformes des agents de sécurité municipaux, soit du matricule, soit d'une autre forme d'identification, en fonction des préférences des agents, après négociations.